ID: 033-243301264-20240919-2024_102-DE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2024/102

OBJET: AVENANT 01 AU MARCHÉ PUBLIC N°23-4100 -LOCATION DE MODULAIRES POUR LE RELOGEMENT PROVISOIRE DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

Nombre de Conseillers en exercice : 45 Nombre de Conseillers présents : 29

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 23

Date de convocation: 13 septembre 2024

Date d'affichage de la convocation au siège : 13 septembre 2024

Secrétaire de séance : Jean-André LEMIRE

La séance est ouverte.

Le 19 septembre de l'année deux mille vingt-quatre à 18h30

à Martillac - Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

Le procès-verbal du 20 juin 2024 est adopté à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	Р		DUFRANC Michel (Maire)	Р	
TALABOT Martine (Maire)	Р		BARBAN Laurent (Maire)	Р	
BARRÈRE Philippe (Maire)	Р		CLAVERIE Dominique (Maire)	Е	Mme LIBREAU
CLAIR Jean-Georges (Maire)	Р		TAMARELLE Christian (Maire)	Е	Mme SABY
GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE	BOURGADE Laurence (Maire)	Р	
PEREZ Gracia (Maire)	Р		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	Р	
DUMESNIL Mickaël	Е	Mme TALABOT	GARCIA Stéphane	Р	
LAGARDE Valérie	Р		GILLET Jean-Paul	Р	
DUCOSSON Anne-Cécile	Е	M. CLAIR	LABASTHE Anne-Marie	Е	M. GARCIA
COUBRA Lionel	А		PERPIGNAA GOULARD Véronique	Е	M. AULANIER
BOURROUSSE Michèle	Р		PRÉVOTEAU Marie-Louise	Р	
GACHET Christian	Е	Mme SAUNIER	VIGUIER Marie	А	
MÉRIAU Stéphane	Р		LIBREAU Micheline	Р	
MONGE Jean-Claude	Р		SIDAOUI Alain	Е	M. FATH
SAUNIER Catherine	Р		CHEVALIER Bernard	Р	
DURAND François	Р		SABY Nadia	Р	
LEMIRE Jean-André	Р		HEINTZ Jean-Marc	Р	
BOURRIER Sylviane	D		BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
FREY François	Р		BORDELAIS Jean-François	D	
MARTINEZ Corinne	Р		CLÉMENT Bruno	Р	
SOUBELET Véronique	Р		FAURE Christian	А	
AULANIER Benoist	Р		GIRAUDEAU Isabelle	E	M. CLÉMENT
BONNETOT Aurore	Е	Mme PRÉVOTEAU			

ID: 033-243301264-20240919-2024_102-DE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2024/102

OBJET: AVENANT 01 AU MARCHÉ PUBLIC N°23-4100 -LOCATION DE MODULAIRES POUR LE RELOGEMENT PROVISOIRE DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

POUR	CONTRE	ABSTENTION
42	0	0

Vu l'article L. 2124-2 du Code de la Commande publique,

Vu les articles L. 2194-1, R2194-2 et R. 2194-7 du Code de la Commande publique,

Vu les statuts de la Communauté de communes de Montesquieu,

Vu les articles L1411-5 II, L1414-2 et L1414-4 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la Commission d'Appel d'Offres,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2023/073 du 11/05/2023 relative à la composition de la Commission d'Appel d'Offres,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2024/026 du 04 avril 2024 pour attribution du marché n°23-4100 - location de modulaires pour le relogement provisoire des services de la communauté de communes de Montesquieu,

Vu le marché 23-4100 signé et notifié à la société ALGECO le 24 avril 2024,

Vu l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres relative au dossier « Location de modulaires pour le relogement provisoire des services de la communauté de communes de Montesquieu – avenant 01 », dans sa séance du 5 septembre 2024,

Considérant la nécessité de conclure un avenant avec l'attributaire du marché n°23-4100 portant sur la location de modulaires,

Considérant que ledit avenant apporte des modifications non substantielles, mais nécessaires au marché précité,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

La société ALGECO – 12 chemin de la Grange – 33 650 MARTILLAC -Siret 685 550 659 00179, est titulaire du marché 23-4100 conclu pour un montant global et forfaitaire sur 24 mois de 380 450,48 € TTC (études, montage et démontage) et un prix de location (sur BPU) de 12 647,85 € TTC/mois.

L'avenant proposé est de 33 406,44 € HT soit 40 087,73 € TTC (prestations de la DPGF). Pour les prestations sur BPU (forfait mensuel de location) le montant de la location est augmenté de 73.09 € HT (87,71 € TTC) par mois.

Le montant maximum du marché pour les prestations sur BPU est augmenté de 15 000 \in HT par période de 12 mois.

Le montant du marché pour les prestations de la DPGF s'élève à 350 448,51 €HT soit 420 538,21 € TTC après avenant ; le montant maximum du marché pour les prestations sur BPU s'élève à 256 000 € HT sur la période initiale de 24 mois et à 128 000 HT pour la période de reconduction.

L'augmentation du marché après avenant est de 11.95 % par rapport au marché initial.

ID: 033-243301264-20240919-2024_102-DE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2024/102 OBJET: AVENANT 01 AU MARCHÉ PUBLIC N°23-4100 -LOCATION DE MODULAIRES POUR LE RELOGEMENT PROVISOIRE DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide d'accepter la proposition d'avenant au marché signé avec la société ALGECO 12 Chemin de la Grange – 33650 MARTILLAC,
- Autorise Monsieur le Président à signer l'avenant au marché public,
- Prévoit les crédits au budget afférent.

Fait à Martillac, le 19 septembre 2024

Jean-André LEMIRE Secrétaire de séance Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu

Envoyé en préfecture le 24/09/2024 Envoyé en prelecture le 24/09/2024

ID: 033-243301264-20240919-2024_102-DE